L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI. 19 AVRIL 1890.

PETITES ANNONCES.

Académie française, espagnole et allemande (au cottage de Delbear) No 208 rue Canal.

Enseignement de la langue anglaise aux étrangers par une nouvelle méthode. Conversation. Pas de classe. Leçons particulières. Dames et messieurs. 9 heures du matin à 9 heures du soir. 9 avril—

ON DEMANDE.

UNE bonne d'enfant munie de bonnes recommandations S'adresser au No 64 rue Esplanade. 19 avril—2f

ON demande—Au No 94 Esplanade, une domestique (couleur) pour s'occuper d'un petit ménage. S'adresser immédiatement.
Aussi, au même endroit, une couturière, sachant couper et essayer.
11 avril—

DEMANDES D'EMPLOI.

UNE personne de couleur, d'un âge mûr, pouvant donner les meilleures recommandations, et habituée à voyager, offre ses services à une famille qui voudrait s'absenter de la Nouvelle-Orléans et aller soit au Nord soit en Europe. S'adresser par lettres aux initiales A B., au bureau de l'Abeille. 25 mars—1 mois

PAR LE CONSTABLE.

Mme Veuve F. Koester vs The Lichtenberg Patent Stone Company, Limited.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans.—No. 17,557—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, No 448 rue Sté Liberté, entre Joséphine et Jackson, le LUNDI, 28 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de 'curb stones,' 1 lot de briques, 1 lot de tuyaux, 1 lot de ciment, 1 lot de brouettes. etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
18 avril—19 23 28

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Michael Downey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 27,848— Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par E. A. Luminais, greffier de la Cour Civile de District et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 avril—19 23 27

Succession du docteur Jno. Pintard Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,812—Division E—Attendu que Ella H Davidson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu docteur Jno. Pintard Davidson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 avril 15 19 24

Succession de Mme Catherine Zinsel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,603—Division D—Attendu que J. W. Klapper a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mme Catherine Zinsel, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 avril—15 19 24

Succession de Wladislas A. Kowalski.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,843—Division D.—Attendu que Mme Astasie de Bouchel, veuve de Wladislas A. Kowalski a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Wladislas A. Kowalski, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
10 avril—10,13,19

Succession de Joséphine Julie Rey, épouse décédée de Arthur Déjean.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Louisiane, No 29,610—Division B. Docket No 1.

Les créanciers de la succession ci-dessus sont prévenus de se faire connaître et de présenter un compte de leurs réclamations respectives, ainsi que les titres sur lesquels elles reposent, au bureau de M. A. L. Tissot, avocat, No 52 rue Bienville. Les débiteurs de la dite succession sont invités à se rendre au même bureau et à acquitter le montant de leur dette.
ELIZA HARDER, née Déjean, Administratrice.
15 avril—15 19 24

No 28,718.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

Succession de Alexander Smith.

ATTENDU que Elizabeth P. Smith, femme divorcée de Alexander Smith, un résident de la ville et de l'Etat de New York, tutrice des enfants mineurs Magdelene Geddes—Velma Maree—Mattie Wianne et Maxwell Baldwin Smith, a demandé à cette Cour l'autorisation de prendre possession de, et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne de donner dans trente jours à partir de la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles l'application de la dite tutrice ne serait pas accordée.
Nouvelle-Orléans, 2 avril 1890.
HUGUES LAVERGNE, Député Greffier.
3 avril—3 17—3 mai.

Succession de Mme Catherine Reich, veuve de Chas Pothoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,853—Division C.—Attendu que John Adam Eschmann, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Catherine Reich, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
12 avril—12 17 21

AVIS AUX CRÉANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—George Ellis vs. ses créanciers, No 29,743, Division C—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers au pétitionnaire George Ellis soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley, notaire en cette ville, le MERCREDI, 30me jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., dans le but de voter sur sa demande pour un répit de un, deux et trois ans, sans intérêt, et que ces créanciers soient dûment notifiés à assister à la dite réunion et que le but en soit dûment publié; et que Johnson Armstrong, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 27 mars 1890.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
29 mars—29 avril 15 30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 29,776—Division D.—Rochester & Hodgson vs leurs créanciers.—Ordre de Cour — Que la cession des biens des pétionnaires de la raison commerciale de Rochester & Hodgson et de John J. Rochester et Joseph C. Hodgson, individuellement et comme membres de la dite raison commerciale, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Robert P. Upton, notaire, à son bureau, dans la bâtisse Morris, coin des rues Canal et Camp, en cette ville, le LUNDI 5me jour de mai 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, d'élire un syndic et de voter sur la demande de la décharge des pétitionnaires et sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes ou les biens des dits pétitionnaires soient suspendues; et que Bernard McCloskey, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 31 mars 1890.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN Député Greffier.
1er avril—1,15,30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 29,797—Pat King vs. ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du dit insolvable soit tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire le 3me jour de mai 1890 à 11 heures A. M., afin que le dit pétitionnaire soumette à ses créanciers ses affaires, obtienne d'eux sa décharge de dette, et qu'un syndic soit nommé, et que toutes autres affaires soient considérées relativement aux biens et affaires du dit insolvable et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues; et que Henry Heidenhain, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 1er avril 1890.
[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 avril—3 17—mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 29 803—Division — Henry Kieck vs. ses Créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Henry Kieck, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le MARDI, 2me jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., dans le but de que le dit insolvable fasse un rapport, obtienne décharge, et présente un tableau de ses affaires, que ses créanciers et élire un syndic et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit insolvable soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 2 avril 1890.
Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
11 avril—15 17 28

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES

Grand Tirage Mensuel, A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 13 MAI 1890.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de...	$300,000,	soit	$300,000
1 Lot de..	100,000,	..	100,000
1 Lot de..	50,000,	......	50,000
1 Lot de..	25,000,	......	25,000
2 Lots de..	10,000,	......	20,000
5 Lots de..	5,000,	......	25,000
25 Lots de..	1,000,	......	25,000
100 Lots de..	500,	......	50,000
200 Lots de..	300,	......	60,000
500 Lots de..	200,	......	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de...	$500,	soit......	$50,000
100 Lots de...	$300,	.. ..	30,000
100 Lots de:	$200,	.. ..	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100,	soit......		$99,900
999 Lots de $100,	.. ..		99,900

3,134 Lots se montant à.... $1,054,800

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les CLUBS, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, en change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans La.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits chartés sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

Rappelez-vous qu'un dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet offert en vente pour moins d'un dollar est contrefait [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées de grande valeur dans le troisième district.

Nos 451 et 453 rue des Remparts, entre Union et Français—Maison double à deux étages.

No 402 rue des Remparts, entre Bagatelle et St-Antoine—Un cottage en bois à un étage.

Succession de Frederick Gast.

No 26,545—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3½ rue Carondelet—SAMEDI, 24 mai 1890, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 février 1890, pour le compte de la dite succession la propriété ci après décrite—

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Remparts, Union, Français et St-Claude, mesurant 30 pieds de façade rue des Remparts sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison double à deux étages, couverte en ardoises, connue par les Nos 451 et 453 rue des Remparts

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Bagatelle et St-Antoine, mesurant 3 pieds de face à la rue Remparts sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une maison en bois contenant 4 chambres et 2 cabinets et aussi une maison dans le fond contenant 2 chambres, cite ne, lieux d'aisance, cour pavée en briques, porte cochère, etc., connu par le No 402 rue des Remparts

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication; l'acquéreur assumant les taxes de 1890 en sus du prix de la vente.

Acte de vente pardevant W. M. Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 avril—19 26—3 10 17 24 mai

DEUX BUVETTES,
Epiceries, Meubles de maison, etc.
Succession de Frank Villegas.

No 29,579—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1½ rue Carondelet.—MARDI, 29 avril 1890, à 10 1½ heures A. M., il sera vendu, à l'encoignure des rues Camp et Girod, et à 11 1½ heures A. M., à l'encoignure des rues Notre-Dame et Delta, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division "D", en date du 14 avril 1890, pour le compte de la susdite succession:

1° Le contenu de la buvette, coin des rues Camp et Girod, consistant en vins, liqueurs, cordiaux, gobelets, verres, flacons, comptoirs, étagères, meubles, installations, etc. Le tout sera vendu en bloc.

2° Le contenu de l'épicerie dans le fond du susdit local consistant en provisions, liqueurs, cordiaux, conserves comptoirs, balances, écopes, glacières, boîtes, cruches, dame-jeannes, meubles et autres articles, installations.

Le tout sera vendu en bloc.
3° Un coffre fort en fer.
4° Un lot de chaises en bois, barils vides.
5° Un assortiment de meubles de maison, stove de cuisine ustensiles qui seront vendus en détail.

6° Le contenu de la buvette coin des rues Notre Dame et Delta, consistant en vins, liqueurs, cordiaux, verres, verreries, flacons, meubles, comptoirs, installations la clientèle, etc. Le tout sera vendu en block, et l'acquéreur assumera toutes les obligations du bail du dit local à raison de $45 00 par mois payable mensuellement et expirant le 30ème jour de septembre 1892; une copie du dit bail sera lue au moment de la vente.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
18 avril—18 22 26 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de tout le contenu du local connu comme le New Orleans Eye and Ear Infirmary, coin des rues Deuxième et Camp, consistant en instruments de chirurgie de valeur, meubles, etc. etc. dans l'affaire de Mme E. F. Anderson vs. Henry A. Veazie et William C. Ayres.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 29,116—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, par consentement des deux parties, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI 24 avril 1890, à 10 heures A. M., de la propriété ci-de-ssous décrite à savoir—

Au local coin des rues Deuxième et Camp, tout le contenu du dit local consistant en un grand lot de meubles de valeur, articles de maison, tapis, nattes, stoves divers, etc. etc.

Aussi une chaise d'opérateur, instruments de chirurgie, médecines, etc. etc.

Le tout d'après inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci dessus
Conditions—Comptant sur les lieux
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 avril—19 au 24 incl.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le deuxième District.

Paul Albert Bacas vs Alexandre Louis Barthélemy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 29,318—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La nue-propriété (ici hypothéquée) de:

Trois certains terrains ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Ursulines, St-Philippe, Lopez (ci devant Romain) et Rendon (ci devant Deuxième) désigné par les nos 1, 2 et 3 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 13 septembre 185– et déposé en l'étude de C. E. Pollier, ancien notaire de cette ville, comme le plan No 53 dans le livre des plans No 1. Les dits terrains ayant un pied américain les dimensions suivantes, savoir:

Le terrain No 1, trente-trois pieds, sept pouces et six lignes de façade rue Rendon, trente trois pieds huit pouces à l'arrière sur cent cinquante quatre pieds, deux pouces de profondeur.

Le terrain No 2, trente-trois pieds, neuf pouces et une ligne de façade rue Rendon, sur cent cinquante quatre pieds, deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles; et

Le terrain No 3, trente-trois pieds, neuf pouces et deux lignes de façade rue Rendon, trente-trois pieds, huit pouces de largeur à l'arrière, sur cent cinquante-quatre pieds, deux pouces de profondeur.

La dite propriété fut acquise par le défendeur de Q. Miller, par un acte exécuté pardevant A. Dreyfous, notaire en cette ville, le 11me jour de mars 1889.

La défenderesse de l'usufruit de la propriété ci-dessus décrite étant une veuve de soixante ans.

Saisi dans l'affaire ci dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
18 mars—18 25—1 8 15 19 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de comptes courants, etc.

Hansell & Webster vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 16,328 En vertu d'un ordre de vente daté le 1er avril 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de comptes ouverts et de billets à recevoir et les dettes en général dues aux insolvables ci dessus nommés, ainsi qu'il appert d'un bilan enregistré; aussi les livres de la dite maison.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12 avril—12 15 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du bail et droit d'occupation, etc.

Rochereau & Dugazon vs veuve T. J. Allice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,992—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Alley, dans le premier district de cette ville, le LUNDI, 21 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le bail et le droit d'occuper le local No 117 rue Carondelet, commençant le 1er septembre 1889 et finissant le 30 septembre 1890, à raison d'un loyer annuel de $900, divisé en 13 paiements partiels de $75 00 chacun, payable le dernier jour de chaque mois, fixé. Le bail a été fait par A. Rochereau & C. T. Dugazon à Mme Julia Broussard, veuve de Thomas Jefferson Allice, le 2 août 1889.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 avril—10 14 18 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John L. Sterry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,286.—En vertu d'un ordre de Cour, daté le 31 mars 1890, approuvant et homologuant les délibérations de l'assemblée de famille tenue dans l'intérêt de Ephraim H. Sterry, un interdit, pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 29 mars 1890, ordonnant la vente de la propriété décrite ci-après, d'après les termes recommandés par la dite assemblée de famille, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 5 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et appartenances, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Deuxième, St Patrick, St Denis et Troisième, désigné comme lot No Dix, et formant l'encoignure des rues Deuxième et St-Patrick; il mesure trente pieds de face à la rue Deuxième, sont trente deux pieds, deux pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne du côté adjacent au lot No neuf et cent trente-deux pieds trois pouces et trois lignes de profondeur et face à la rue St-Patrick.

Termes et conditions—Une moitié comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur. à son propre ordre et endossés par lui, portant intérêt au taux de huit pour cent par an du jour de la vente avec toutes les garanties usuelles et clauses pénales et avec hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la dite propriété.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 avril—3 10 17 24—mai 1 5

PAR JAS P. GUINAULT

Succession de Magdelina Kirchmeyer.

PAR Jas. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, coin Passage de la Bourse et de la rue Bienville—SAMEDI, 26 avril 1890, il sera vendu à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles:

Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la Grande Route St Jean, sur 119 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur sur a ligne de division du lot No 1. et 1 9 pieds 11 pouces 3 lignes sur la ligne qui le divise de la propriété de Mme Bardell; ensemble un cottage en bois de neuf chambres, deux citernes, lieux d'aisance, etc., etc, le tout d'après le plan qui sera exhibé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt de date et toutes les clauses de sécurité d'usage.

Acte de vente pardevant J. Duvigneaud notaire, aux frais de l'acquéreur ainsi que les taxes de l'année courante.
19 avril—19 à date

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'élégant Cottage de Résidence No 356 rue du Camp;

La propriété "Moulins Mariposa", Rues Peters, St-Joseph et Commerce;

Terrains convenables pour y bâtir, Rues Deuxième et Troisième,

—ET—

Des propriétés améliorées, Rues Delord et Pearl et à Covington, Lne.

Succession d'Adam Thomson.

No 27,679—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet. — SAMEDI, 3 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un arrêt de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 25 mars 1890, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'élégant cottage de résidence, No 356 rue du Camp, dans le carré d'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Erato et Thalie. Le terrain se compose de trois terrains, Nos 6, 7 et 8, qui se touchent et mesurent chacun, 24 pieds de façade rue du Camp sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles avec allée commune à l'arrière ouvrant rue Thalie. Le cottage est à distance de la rue, a un grillage en fer sur sa devanture jardin à plates bandes devant et sur les côtés. Au rez-de-chaussée il y a un corridor, trois grands appartements, chambres, bois de charpente et à outils, salle à manger, office à eau etc., cuisine avec "range" et bouilloire, corridor pour domestiques, caves chambres à blanchissage avec bains et stationnaires, quatre citernes, quatre hydrants, deux écuries, remises pour voitures et harnais cabinets d'aisance, jardins, gazons. Au premier étage, galeries, corridor central, salon double à arche, chambre à musique, salle à manger se touchant et séparées par des portes à glaces, cave pour mise en bouteilles, chambres à domestiques, etc., d'un côté, et deux chambres à coucher, bibliothèque chambre à bain, etc., de l'autre. Au second étage, corridors, six belles chambres à coucher, trois chambres pour y mettre bois et malles, chambre à bain, cabinets d'aisance, etc. Tous les manteaux de cheminées sont en marbre ou en tuiles et sont modernes, avec étagères, tous les âtres ont des fines laissant tomber les cendres sous la maison. Eaux chaude et froide dans toute la maison Tapisserie jolie, neuve, de bon goût. Cette charmante propriété doit être examinée pour être appréciée. Des cartes pour la visiter peuvent s'obtenir des encanteurs.

2° La propriété "Moulins Mariposa", dans le carré d'îlet borné par les rues St-Joseph, Sud Peters, Julie et Commerce, composée de douze terrains avec améliorations, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, les lettres A et B, et les Nos 111, 112, 113 et 114 sur un plan et un certificat du voyer de Louis H. Pilié, sous voyer de la ville le 16 juin 1883, lesquels terrains se touchent et mesurent ensemble, 136 pieds de façade rue St-Joseph, 138 pieds 7 pouces et 2 lignes de façade rue Commerce, formant l'angle des rues St-Joseph et Commerce; 89 pieds 2 pouces de façade rue Sud Peters, 100 pieds de profondeur du côté supérieur vers la rue St Joseph, sur St Joseph; et 230 pieds 4 pouces et 2 lignes de profondeur du côté de la rue Julie, s'étendant à travers le dit carré d'îlet de la rue Sud Peters à la rue Commerce, constituant une superficie totale d'environ 50,000 pieds carrés. Les améliorations consistent dans un édifice en briques à deux et trois étages, convenable pour manufacture et entrepôt.

3° Trois terrains avec améliorations dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Delord, Calliope et Pearl, désignés par les Nos 5, 6 et 9 qui se touchent et mesurent, au pied américain, comme suit:

Le terrain No 5 a 21 pieds de façade rue Pearl, la même étendue à l'arrière et 80 pieds 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain No 6 mesure 21 pieds de façade rue Pearl, 83 pieds 6 pouces de profondeur du côté de la rue Delord et séparé de la ruine Nos 8 et 9; 18 pieds 6 pouces sur une ligne in fine parallèle à la rue Pearl; puis 2 pieds 10 pouces sur une ligne s'étendant perpendiculairement à et vers la rue Pearl; puis 2 pieds 6 pouces sur une autre ligne parallèle à la rue Pearl, et 80 pieds 5 pouces de l'autre côté le séparant du terrain No 5. Les améliorations sur ces deux terrains comprennent une vaste bâtisse en bois à deux étages admirablement arrangée comme une écurie modèle.

Le terrain No 9 forme l'angle des rues Delord et Pearl, et mesure 22 pieds 5 pouces et 6 lignes de façade rue Delord 20 pieds 10 pouces et 4 lignes à l'arrière; 64 pieds 9 pouces de profondeur et de façade rue Pearl, et 72 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur de l'autre côté touchant le terrain No 8. Les améliorations comprennent un cottage double portant les Nos 62 et 62 1½ rue Delord, loué $15 par mois.

4° Deux terrains dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Chippewa, Fulton ou St-Thomas, Deuxième et Troisième, décrits comme suit: Nos 4, 5 et 6 mesurant, chacun, environ 30 pieds 11 pouces de façade rue Troisième, sur environ 125 pieds 8 pouces de profondeur; les Nos 7 8 et 9 mesurant, chacun, environ 31 pieds 6 pouces de façade rue Troisième, sur environ 128 pieds 7 pouces de profondeur. Le terrain No 9 formant le coin des rues Fulton ou St-Thomas et Troisième. Les terrains No 10 11 et 12 mesurent, chacun, environ 31 pieds 6 pouces de façade rue Deuxième, sur 125 pieds 7 pouces de profondeur; le terrain No 10 formant l'encoignure de la rue Fulton ou St-Thomas et Deuxième; et les terrains Nos 14 et 15 mesurant, chacun, 34 pieds 6 pouces et 7 lignes de façade rue Deuxième, sur environ 125 pieds 4 pouces de profondeur.

Ces terrains sont situés dans des quartiers populeux et respectables, voisins du "Jay Square" et de la ligne des chars de la rue Annonciation; et s'ils sont améliorés seront très rémunérateurs comme placement d'argent.

Propriété à Covington, Lne.

5° Quatre terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la ville de Covington, du côté comme les terrains Nos 1, 2, 3 et 16 du carré d'îlet No 4, division St-John; les dits terrains forment l'angle des rues Rutland et New Hampshire et mesurent 60 pieds de façade rue Rutland, sur 120 pieds de profondeur et de façade rue New Hampshire. Le terrain No 2 mesure 60 pieds de façade rue Rutland, sur 120 pieds de profondeur; et le terrain No 16 mesure 60 pieds de façade rue New Hampshire sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations sur cette propriété consistent en une vaste bâtisse en briques convenable pour hôtel. La situation est centrale pour les affaires ou pour résidence et à proximité de la gare du chemin de fer et la maison est connue sous le nom de "Buck Hotel".

Termes et conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant, le reste des prix respectifs de l'adjudication à crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs pour des sommes égales portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'à maturité, et ensuite jusqu'à ce qu'ils soient payés, garantis par l'en du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets; assurance de toutes les améliorations et transfert des polices d'assurances aux détenteurs des billets; ainsi que toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes de l'année 1890 sur les diverses propriétés. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication sera exigé au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant James J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.
1 avril—1 5 12 19 26 mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double No 633 rue des Remparts.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur Bureau No 17 rue Carondelet. SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu de deux ordres de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signés le 20 mars 1890, et rendus dans les affaires des successions de William Henry Schroeder, No 29,234, et de Mme Louise Steinbecker, veuve de William Henry Schroeder, No 29,180, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 12, borné par les rues Remparts, Enghien, Bons-Enfants et Port; le dit lot est le No 6 et mesure en mesure américaine 28 pieds de face à la rue des Remparts sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double en bois à un étage, connu comme le No 633 rue Nord Remparts.

Termes.—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour 1890 et déposera 10 pour cent à la vente

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley, notaire.
23 mars—23—avril 5 12 19 26

PAR ALBERT BRIGNONI.

L'ancienne brasserie du PELICAN.

Grand lot de terre rue Villeré entre Chemin du Bayou et Esplanade.

A l'encan.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur, bureau No 38 rue Royale, il sera vendu SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Villeré, Chemin du Bayou, Esplanade et Marais, désigné par le numéro Trois "A" sur un plan daté du 13 mars 1859 et déposé en l'étude de J. Lisbony, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure d'après le dit plan, quarante pieds trois pouces et deux lignes de face à la rue Villeré, soixante-quinze pieds six pouces et deux lignes faisant face en partie à l'ouverture de la rue Quartier et en partie à la ligne le séparant du lot numéro Trois "B", soixante-sept pieds neuf pouces et sept lignes sur la ligne le séparant du lot numéro Deux, et quarante et un pieds cinq pouces et quatre lignes sur la ligne du fond.

Les améliorations consistent en une solide bâtisse en bois à deux étages, et trois étages dans le fond, couverte en ardoises.

Termes et conditions.—La moitié ou plus comptant, et la balance à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente, et les taxes de 1890 devant être payées par l'acquéreur.

L'acte de vente pardevant John B. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 avril—12,13,26,26

PAR MACON, PAUL & DENIS.

Cottage double rémunératif dans le Sixième District.

Maison double en bois No 105 rue Bordeaux, entre Magazine et Camp.

Cottage double No 1052 rue Constance, entre les avenues Peters et Octavia.

Deux îlets de terre dans le Septième District.

Succession de Romain Buisseire.

No 20,813 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division ——

PAR MACON, PAUL & DENIS, ALBERT PAUL, encanteur.—Bureaux No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —— en date du 18 mars 1890, Dossier No 20 813 pour le compte de la succession Romain Buisseire, il sera vendu à l'encan à savoir—

1° Deux lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 235 borné par les rues Bordeaux, Camp, Valence et Magazine, désignés comme lots 13 et 14, se touchant et mesurant chacun 24 pieds 0 pouce de face à la rue Bordeaux, sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations sur cette propriété consistent d'une jolie résidence double en bois désignée par le No 105 rue Bordeaux, très bien subdivisée, bon voisinage, rapportant $17 par mois, toujours louée.

2° Un lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 187, borné par les rues Constance, Octavie et Laure et l'Avenue Peters, désigné comme lot No 25 sur le plan de Pilié et de Pearly, architectes en date du 9 avril 1866, et mesurant trente pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de cent vingt pieds. Les améliorations consistent en un cottage double bien bâti, couvert en ardoises, connu par le No 1054 rue Constance; bonne subdivision; loué à raison de $8 chaque côté; près de la station du chemin de fer Coliseum. Le voisinage s'améliore rapidement.

3° Un îlet de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No 379 et borné par les rues Cambronne, Madison, Belfast et Ossième.

4° Un îlet de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième District de cette ville, désigné par le No 391 et borné par les rues Cambronne, Madison, Belfast et Dunkirk.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en un crédit de un et deux ans, en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété vendue, portant intérêt de 8 pour cent l'an à partir de la date jusqu'à paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie. Les taxes dues et exigibles en 1890 seront assumées par l'acquéreur.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, par devant Geo. C. Préot, notaire
22 mars—22 29 avril 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété attrayante dans le Sixième Districts.

Voisinage s'améliorant, près du Parc Audubon.

Magnifique îlet de terre subdivisé en grands et désirables lots.

Jolie maison en bois, écurie, etc., rue State entre Constance et Laurel.

Succession de Mme Virginia Buleff, femme décédée de William M. Yeoni.

No 26,876.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR MACON, PAUL & DENIS—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 19 avril 1890 à midi. à la Bourse des Encanteurs, 74 rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division "C", en date du 7 mars 1890, Dossier 26,876, pour le compte de la succession de Mme Virginia Buleff femme décédée de Wm. H. Yeoni, il sera vendu à l'encan, savoir:

Un certain îlet de terre avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent; et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, dans le sixième district de cette ville, connu comme l'îlet No 12 et borné par les rues Constance, Laurel et la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville le dit îlet divisé en dix huit lots, numérotés de 1 à 18 inclusivement, conformément au plan et certificat du voyer fait par C. M. Williams voyer de ville, en date du 23 mai 1889 et déposé en l'étude de Benj. Ory, notaire.

Conformément au dit plan les dits lots mesurent comme suit:

Les lots Nos 1 à 10 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues State et Laurel, et le lot No 10 forme l'encoignure des rues State et Constance.

Les lots Nos 11 12 et 13 mesurent chacun 33 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 14 forme l'encoignure de la rue Constance et de la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville, et mesure 33 pieds 5 pouces et 4 lignes de largeur en face et 33 pieds de profondeur de 150 pieds du côté de la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville.

Le lot No 15 forme l'encoignure de la rue Laurel et de la ligne de division de Bloomingdale et de Hurstville et mesure 38 pieds 4 pouces de face à la rue Laurel. 35 pieds 10 pouces et 4 lignes en largeur à l'arrière sur 2 pouces, et 2 lignes sur la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville et 150 pieds de profondeur du côté du lot No 16.

Les lots 16, 17 et 18 mesurent chacun 33 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations face à la rue State consistent d'un cottage désirable, écurie, etc. Le tout est avantageusement situé dans un voisinage qui s'améliore et est en grande demande par des acquéreurs.

Conditions—Une moitié comptant et le reste en un crédit de 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent à partir de la date jusqu'au paiement final; ensemble avec les clauses usuelles de garantie

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Benj. Ory, notaire. L'acquéreur assumera les taxes de l'année 1890. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
15 mars—15 22 29—avril 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Terrain de choix dans le Troisième District.

Succession de John Leonard Boey et de sa femme.

No 27,834.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & DENIS — ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 3 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 1890. Dossier No 27,834, dans l'affaire de la succession de John Leonard Boey et de sa femme, il sera vendu, à l'enchère publique à savoir—

Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville, sur le côté nord de la rue Chartres (anciennement Moreau), entre Enghien et Clouet, mesurant 24 pieds de face à la rue Chartres sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles Ensemble avec tous les droits, voies et privilèges y appartenant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets portant intérêt de 8 pour cent par an. à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1890.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant Gustave LeGardeur, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
29 mars—29 avril 5 12 19 26 mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une charmante résidence cottage,

Récemment bâtie. Joli voisinage.

Dans le Deuxième District.

Succession d'Euphémon Hebert.

No 1,421 —Vingt-deuxième Cour Judiciaire de District pour la paroisse St Jacques, Etat de la Louisiane

PAR MACON, PAUL & DENIS — Albert Paul, encanteur— Bureau No 10 rue Carondelet—Le SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Henry L. Duffel, juge de la Vingt-deuxième Cour Judiciaire de District pour la paroisse St-Jacques, Etat de la Louisiane, en date du 12 décembre 1889, Dossier No 1,42 , pour le compte de la succession d'Euphémon Hebert il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Johnson et Galvez, désigné par le No 5 et mesurant 28 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur de 125 entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une jolie résidence cottage bien bâti, connue par le No 461 rue Bienville, subdivisée en 5 ou 6 chambres, office, hangar dans le fond, poulailler, cuve, etc., galerie de face.

Cette désirable résidence a été bâtie au printemps passé et est en parfait ordre, est située dans un des voisinages le plus choisis du Deuxième District.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assume le paiement des taxes de l'année courante. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Chas T. Soniat, notaire, dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication
15 mars—15 22 29—avril 5 12 19

Dans le Troisième District.

Un joli cottage en bois pour résidence No 11 rue Kerlerec, près de la rue Dauphine, à un îlet de la rue Esplanade.

PAR MACON, PAUL & DENIS, encanteurs—le SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs rue St-Charles, No 74, il sera vendu à l'encan:

Ce joli confortable et spacieux cottage rue Kerlerec No 11, bien subdivisé, ayant tous les agréments nécessaires, cour pavée, une partie disposée pour un jardin, deux citernes, etc., voisinage chic et à proximité des églises, des marchés et des écoles, voir le plus pour les mesures à la Bourse.

Termes—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, 7 pour cent d'intérêt, hypothèque, assurance et clauses de garanties usuelles.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant F. J. Dreyfous, notaire L'acquéreur assume les taxes de 1890. Un dépôt de 10 pour cent à la vente.
5 avril—5 12 19

AVIS.

Avis est par le présent donné, conformément à l'article 43 de la Constitution, de l'intention de présenter à la prochaine session de la Législature un bill pour établir une Commission pour le dessèchement de la ville de la Nouvelle-Orléans et pourvoir à des fonds à cet effet.
15 avril—15 16 22 29—5 13 mai

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage.

Cette splendide propriété commerciale, rue Jackson entre Waters et Tchoupitoulas.

No 29,848—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 24 Mai 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 11 avril 1890 dans l'affaire de Rosina Winkler, veuve de Joseph Muller vs Otto Muller et als Dossier No 29,848, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par le fleuve Mississipi, les rues Philip, Jackson et Levée, désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan de W. H. Thornton, daté du 21 février 1843, par lequel les dits lots mesurent comme suit:

Le lot No 1 mesure à peu près 21 pieds de face à la rue Levée sur à peu près 21 pieds de largeur dans le fond et de face au fleuve Mississipi, sur une profondeur et façade sur la rue Jackson d'à peu près 85 pieds.

Le lot No 2 mesure à peu près 21 pieds à peu de face à la rue Levée sur à peu près 21 pieds de largeur dans le fond et de face au fleuve Mississipi, sur une profondeur d'à peu près 85 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent les bâtisses à trois et à deux étages occupant toute la façade de la rue Jackson, entre les rues Waters et Tchoupitoulas.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an du jour de vente jusqu'à parfait paiement; ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1890 devant être assumées par l'acquéreur.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant John Bendernagel, notaire

Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.
19 avril—19 26—mai 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

Billets et comptes à recevoir.

A. Delvaille et fils et A. Delvaille et Emile J. Delvaille vs. Leurs Créanciers.

No 28,800—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR MACON, PAUL & DENIS, ALBERT PAUL Encanteur Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans Dossier No 28,800, en date du 15 avril 1890, pour le compte de A. Delvaille & fils et de A. Delvaille et Emile J. Delvaille et leurs créanciers, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Des billets divers et comptes à recevoir, conformément à un inventaire déposé en nos bureaux

Conditions—Comptant.
16 avril—16 19 26

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Objets divers, Bijouterie, etc.

Dans l'affaire de la succession de Gustave Jongsell.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division "B"—No 29,681.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—MERCREDI, 23 avril 1890 à 11 heures A. M., à mon Bureau No 16 rue Bourbon, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la dite Cour, en date du 9 avril 1890, il sera vendu—

Un lot de Bijoux en or conformément à un inventaire déposé à mon bureau

Conditions—Comptant sur les lieux.
12 avril—12 19 23.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE AMÉLIORÉE DE VALEUR Dans le Quatrième District.

Dans l'affaire de la Succession de E. M. PURCELL.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.—No 18,894.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI 26 avril 1890 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile Division E, en date du 19 mars 1890, sera vendu la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet No 6, borné par les rues Second, Third, Laurel et Constance, le dit lot désigné par le No 10 et mesurant 26 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Second, sur une profondeur de 111 pieds 4 pouces 2 lignes sur la ligne latérale touchant au lot No 11 et 111 pieds 4 pouces sur la ligne latérale touchant au lot No 9 et du lot touchant le lot No 13; le tout plus amplement indiqué dans le plan déposé devant Benj. Ory, notaire de cette ville le 31 octobre 1882.

Les propriétés ci-après décrites seront vendues à la même heure et à la même place.

Une moitié indivise en vertu d'un ordre de la Cour ci dessus décrite et autre moitié par le consentement des co-propriétaires

2° D'un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Denis, Troisième, St Patrick et Quatrième désigné par les Nos 4 et 5 les dits lots se touchant et mesurant 31 pieds 2 pouces de face à la rue St Denis sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville désigné par le No 16 de l'îlet de terre borné par les rues Chippewa, Fulton, Troisième et Soraparu le dit lot mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 104 pieds 3 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

4° Un terrain dans le Quatrième District de cette ville carré d'îlet borné par les rues Washington, Fourth, Laurel et Coliseum désigné par le No 7, et mesurant 28 pieds rue Washington sur 106 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant

Les actes de vente pardevant Fred. Adolphe, notaire, aux frais des acquéreurs qui devront payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues en 1890. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera exigé sur le lieu de la vente pour assurer cette dernière.
25 mars—25 29—5 12 19 26 avril

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

Propriété de choix vacante à Alger (Cinquième District).

Succession de Mme S. L. Nash.

No 27,737—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 14 mars 1890 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 11 de l'îlet No 41, borné par les avenues Pacific et Elaire, les rues Peter et Alix, et mesure 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Pacific sur 123 pieds 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles de 1890 en sus du prix de la vente et fera le dépôt habituel de 10 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant Andrew Hero, Esq notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 mars—22 29—5 12 19 26 avril

PRÈS DU MARCHÉ DRYADES.

Elégant magasin et résidence bien situé No 385 rue Dryades, près de la rue Thalie, attrayant, substantiel et rémunérateur.

Succession de G. F. Tapken.

No 26,312.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 14 mars 1890 et rendu dans la susdite succession

Cet élégant magasin et résidence en briques à deux étages, solidement bâti, No 385 rue Dryades, entre Thalie et Erato (îlet borné par la rue Baronne) ayant une jolie véranda en fer, colonnes en fer et vitrines, linteaux et marches d'escalier en pierre sur la façade; grand magasin pourvu d'étagères, quatre chambres, escalier et grand vestibule à l'arrière indépendants du magasin, rendant privée cette partie de la propriété, cinq chambres, vestibule et galerie supérieure, citerne, maison à charbon et bois à deux étages, pour bien briquetée, etc. Toutes les chambres principales sont ornées de fresques et d'élégants lustres. Le lot mesure 26 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Dryades sur 87 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Dans le beau milieu de la localité des affaires actives aux alentours du Marché Dryades sur le côté le plus favorisé de la rue, et avec un trafic constant et lucratif allant et venant constamment, cette magnifique propriété doit en dessus placements de commerce être présentée que l'on puisse se procurer en cette ville et est un locament des plus favorables assurant de bons revenus et une permanence de valeur dans compagnie son. Une des maisons des mieux bâties de la rue Dryades, avec bel ses fresques, appartement à spacieux et plendidement. Une occasion magnifique qui ne devrait pas être négligée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque spéciale et lien du vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1890. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis.

Acte de vente pardevant J. Duvigneaud, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 mars—19 22 29—avril 5 12 19

PAR VINCENT & CIE.

Vente judiciaire d'un grand stock de Tissus, (Dry Goods) et Notions, Tapis, Nattes, etc.

Succession de S. Alexander.

Nos 29,622—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR VINCENT & CIE—F. M. Boss, encanteur—Il sera vendu LUNDI, 21 avril 1890, à 11 heures A. M., et les jours suivants, au magasin connu comme le "Red Store", au pied de la rue Dumaine en vertu d'un ordre de l'Hon T C W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 7 avril 1890—

Tout le contenu du dit magasin de tissus (dry goods), consistant en un grand stock de tissus (dry goods) et notions, tapis etc., etc., et comptoirs et installations des plus fins et des mieux faits, inventaire déposé à la Cour.

Conditions—Comptant sur les lieux.
10 avril—10 18 20 21

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées de valeur et inoccupées,

— DANS LES —

Quatrième et Sixième Districts,

Pour Effectuer un Partage.

Le Joli Cottage en Bois No 36 rue Adèle.

Le Cottage Double No 38 rue St-André.

Les Sept Maisons Simples et Doubles en Briques, Ecuries, Shops, etc., Nos 38 et 50 rue Rousseau.

La Propriété Commerciale de Valeur, Magasins, Entrepôts et Ecurie, Nos 484 et 490 rue Dryades, au coin de la rue Félicité.

La Résidence en Bois à deux corps de logis, Nos 346 et 348 rue Félicité.

Un Terrain Bon pour y Bâtir rue Première.

Six Terrains de Choix Convenables pour y Bâtir au coin des rues Laurel et Gen'l Taylor.

Quatre Demi-carrés d'îlet, comprenant un Carré de Batture rues Water, Front, Tchoupitoulas, Jersey et Laurel, avec améliorations, Cour carrelée, Kilns, etc.

Un Carré d'îlet de Choix rue Dryades, avec Vacherie et Cottage—en dehors des limites des vacheries.

Six Terrains avec Cottages à Carrollton, dans un bon voisinage.

Succession de Gerhard W. Frye, décédé.

— DANS L'AFFAIRE DE —

Dame Veuve Catherine Marie Hussmann, veuve de Gerhard W. Frye, vs Mme Regina Geyer et autres.

Dossier No 29,094, pour une Partition.

A Longue Echéance—A l'Enchère Publique.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, crieur—Bureau No 13 rue Carondelet,—SAMEDI, 3 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville en vertu d'un et conformément à un jugement et à un ordre de l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B rendu et signé le 26me jour du mois de mars 1890, Dossier No 29 094, dans l'affaire de Dame Vve Catherine M Frye vs Dame Regina Geyer et autres, pour un partage à l'enchère publique, il sera vendu—

Quatrième District.

Cottage No 36 rue Adèle.

1° Un terrain No 1 ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet No 31 borné par les rues Adèle, Joséphine, Rousseau et Tchoupitoulas, lequel mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Adèle, sur une profondeur de 15 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois ayant chambres, citerne, cuisine etc., et portant le No 36 de la rue Adèle.

Le cottage double No 38 rue St-André.

2° Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet No 46 borné par les rues Adèle, St-André, Rousseau et Tchoupitoulas, et lequel mesure 31 pieds de façade rue St-André, la même façade à la rue Adèle, sur une profondeur de 134 pieds 11 pouces entre lignes parallèles et s'étendant vers le carré d'îlet de la rue St-André à la rue Adèle et faisant face de chaque côté des dites rues.

Les améliorations consistent d'un cottage double en bois, couvert en ardoises portant le No 38 de la rue St André et 4 chambres, cuisine, citerne de chaque côté écurie, citerne, etc.

Nos de 38 à 50 rue Rousseau.

3° Cinq terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville, étant les terrains Nos 1, 3, 4, 5 et 11 du carré d'îlet No 37 borné par les rues Rousseau, Religieuse, St Andre et Adèle, lesquels se touchent et mesurent comme suit:

Le terrain No 1 mesure 29 pieds de façade rue Rousseau sur une profondeur d'environ 85 pieds sur la ligne la plus rapprochée de la rue St-André et environ 80 pieds sur la ligne la plus rapprochée de la rue Ste Marie, avec l'usage d'une allée de 12 pieds de largeur du côté le plus rapproché de la rue Ste Marie, commune à ce terrain et aux autres (Nos 1, 2 et 3) les longeant.

Les terrains Nos 3 et 4 mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de façade rue Rousseau, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 lignes.

Le terrain No 5 mesure 29 pieds 4 pouces de façade rue Ste Marie sur une profondeur de 129 pieds 3 pouces et 3 lignes.

Le terrain No 11 mesure 66 pieds de façade rue Rousseau sur une profondeur de 150 pieds, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent des Nos 38 à 50 rue Rousseau, une écurie à deux étages en briques, avec place pour 25 à 30 chevaux.

No 40 rue Rousseau, une forge en briques.

Nos 42 à 44 rue Rousseau, un cottage double en briques couvert en ardoises avec 2 chambres, cuisine et citerne de chaque côté.

Nos 46, 48 et 50 rue Rousseau, trois cottages en briques couverts en ardoises, le tout sous une longue toiture. Chaque côté a 2 chambres, cuisine, citerne, etc.

Coin des rues Dryades et Félicité.

4° Quatre terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de cette ville, étant les terrains Nos 8, 19, 20 et 21, dans le carré d'îlet No 202, borné par les rues Dryades, Rampart, Félicité et St André, lesquels se touchent et mesurent, chacun, comme suit, No 8 28 pieds de façade rue Dryades; 27 pieds 7 pouces 7 lignes de façade rue Dryades, sur une profondeur comme suit:

Le terrain No 18 a 119 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 17 et 113 pieds 11 pouces et 8 lignes sur la limite du terrain No 19

Le terrain No 19 a 113 pieds 11 pouces et 8 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 18, et 108 pieds, 5 pouces sur la limite du terrain No 20

Le terrain No 20 a 108 pieds, 5 pouces de profondeur, sur la limite du terrain No 19 et 102 pieds, 2 pouces et 7 lignes sur la limite du terrain No 21

Le terrain No 21 a 102 pieds, 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 20, et 97 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur et de façade rue Félicité, le tout plus ou moins, au mesure américaine.

Les améliorations consistent des

No 484 rue Dryades, coin Félicité—Un entrepôt en bois avec toiture en fer différentes au gré de l'acquéreur.

No 486 rue Dryades—Un magasin en briques à deux étages.

No 488 rue Dryades, un magasin en briques à un étage.

No 490 rue Dryades—Une écurie en bois couverte en ardoises, toutes les bâtisses de dépendances, citernes, auvents, etc.

Nos 346 et 348 rue Félicité—Une résidence en bois à deux étages et à deux corps de logis couverte en ardoises, à l'arrière des terrains Nos 19, 20 et 21, contenant, de chaque côté 8 chambres, citerne, hangar, allée pavée et installations de gaz, rapportant $15 par mois de chaque côté.

Site propre pour y bâtir rue Première.

5° Un terrain ou morceau de terre vacant situé dans le quatrième district de cette ville, carré d'îlet No 157 borné par les rues Première, Philippe, St Patrick et St David, étant le terrain No 6 et mesure 30 pieds de façade rue Première sur une profondeur de 91 pieds 3 pouces entre lignes parallèles sur un terrain élevé.

Coin des rues Laurel et Général Taylor, sixième district.

6° Six terrains situés dans le carré d'îlet No 151, anciennement No 12, borné par les rues Laurel, Jersey ou Annonciation, Général Taylor et Austerlitz, désignés par les Nos 16, 17, 18, 19, 20 et 21.

Les terrains Nos 16, 17, 18, 19 et 20 se touchent et mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Laurel, sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces. Le terrain No 21 touche et forme le coin des rues Laurel et Gen'l Taylor, et mesure 27 pieds 4 pouces et 6 lignes de façade rue Laurel, sur une profondeur et façade rue Gen'l Taylor de 125 pieds 2 pouces et 4 lignes; 125 pieds 2 pouces sur la limite du terrain No 20 et 43 pieds 11 pouces et 7 lignes de largeur à l'arrière.

Ilet de batture de choix, rues Front et Léontine.

7° Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet lettre C borné par l'avenue Peters, les rues Léontine et Front et la rivière Mississipi, lequel mesure ensemble 246 pieds 4 pouces et 7 lignes de façade rue Front; 217 pieds de façade rue Léontine, et est borné sur sa face de par la rivière Mississipi et du côté supérieur par le reste du carré ensemble avec tous les droits d'atterrissement, de batture et d'alluvion y attachés, etc. Sur cette propriété il y a un grand nombre d'auvents en briques et un Pit Shed.

Rue Tchoupitoulas (côté sud).

8° Un morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, carré d'îlet borné par l'avenue Peters et les rues Levée et Tchoupitoulas. Front et Léontine, lequel mesure 234 pieds 9 pouces de façade rue Levée, 244 pieds 4 pouces et 3 lignes de façade rue Front, 284 pieds de façades rue Léontine et du côté supérieur par le reste du carré d'îlet.

Les améliorations consistent de:

Un cottage double en bois, ayant 3 chambres de chaque côté, une écurie à deux étages en bois, 2 briqueteries, 3 citernes, barrières et dépendances.

Rue Tchoupitoulas (côté nord)

9° Un morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet No 7, borné par l'avenue Peters et les rues Léontine Levée et Tchoupitoulas, Jersey ou Annonciation, lequel mesure, ensemble 230 pieds 3 pouces et 3 lignes de façade rue Levée, 217 pieds 9 pouces et 6 lignes rue Jersey 354 pieds 6 pouces de façade rue Léontine, et du côté supérieur, par le reste du carré, et est subdivisé en 21 terrains du No 1 au No 21, inclusivement.

Les améliorations consistent de: un cottage double en bois, ayant 3 chambres, citerne, etc., de chaque côté; le terrain est partiellement en culture.

Rues Jersey et Laurel.

10 Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, carré d'îlet No 10 borné par l'avenue Peters et les rues Léontine, Jersey et Laurel, lequel mesure ensemble 215 pieds 9 pouces et 1 ligne de façade rue Jersey; 203 pieds de façade rue Laurel; 290 pieds 4 pouces et 3 lignes de façade rue Léontine, et du côté supérieur, par le reste du

PAR W. I. HODGSON & FILS.

carré et est subdivisé en 15 terrains du No 1 au No 15 inclusivement.

Les améliorations consistent de:

Un cottage double en bois ayant 3 chambres, citerne, auvents de chaque côté, barrières, etc.; la terre est en culture.

Carré d'îlet rue Dryades, en dehors des limites des vacheries.

11° Le carré d'îlet entier, subdivisé en dix terrains situé dans le Sixième District de cette ville, étant le carré No 84, borné par les rues Dryades, St Denis, Bordeaux et Upperline lequel mesure ensemble 115 pieds 1 pouce de façade rue Dryades; 74 pieds 8 pouces de façade rue St-Denis; 300 pieds de façade rue Bordeaux et 302 pieds 6 pouces de façade rue Upperline.

Les améliorations consistent de:

Un cottage double en bois, ayant 8 chambres citernes, auvents, etc. et une écurie commode, etc. occupée comme vacherie ayant soit 30 ou 40 vaches.

Cette propriété est juste en dehors des limites des vacheries que le Conseil Municipal vient d'établir et n'aura pas à être dépecée.

A Carrollton.

12° Six terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, carré No 67 A, lequel est borné par les rues Cambronne, Jefferson, Cinquième et Jeannette, et sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 24, lesquels se touchent et mesurent comme suit:

Les Nos 1 à 4 inclusivement mesurant chacun 30 pieds de façade rue Cambronne, sur une profondeur de 120 pieds. Le terrain No 1 forme le coin des rues Cambronne et Cinquième.

Le terrain No 24 mesure 30 pieds de façade rue Cinquième sur une profondeur de 150 pieds, le tout entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent de:

Une maison-cottage en bois, citerne, auvents, etc.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites seront vendues conformément à des plans et à des subdivisions qui peuvent être vus sur le lieu de la vente. On pourra visiter les propriétés en se munissant d'une carte des encanteurs, et tous les renseignements relatifs aux baux et aux locations seront donnés de l'estrade de l'encanteur le jour de la vente.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit à partir du jour de la vente, garanti par lien du vendeur, hypothèque spéciale et toutes les clauses de sécurité, les paiements à échéance seront divisés en billets conformes à la convenance des parties intéressées. Les billets sauvegardant les intérêts des mineurs (soit 1/10 du tout) portant intérêt de 6 0/0, et l'intérêt des majeurs (soit 9/10 du tout) portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente. Les divers acquéreurs assumeront en sus de leur enchère respective les taxes de l'année courante 1890, et feront un dépôt comptant de 10 0/0 sur les lieux, au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
30 mars—avril 6 12 26 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage en bois recouvert en ardoises rue Laurel,

Entre les rues Joseph et Octavia, avec deux lots de terre.

Succession de Mme Elizabeth H isel, femme décédée de Joseph Coleman.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet. — SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 20 mars 1890. Dossier No 29 349, pour le compte de la succession de Mme Elisabeth Heisel femme décédée de Joseph Coleman, il sera vendu à l'encan.

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel Annonciation (ancienne avant Jersey), Joseph et Octavia, désignés par les Nos 14 et 15 contigus, lesquels l'autre et mesurent chaque 30 pieds 10 pouces de façade à la rue Laurel sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles, d'après un plan à l'endroit de la vente.

Les améliorations comprennent un joli cottage neuf en bois et recouvert en ardoises, avec 4 chambres, citerne, etc. et un petit magasin en bois adjacent au cottage, ayant 3 chambres.

Termes et conditions—Comptant en payant les titres. 20 pour cent comptant sur les lieux et l'acquéreur assumera les taxes pour 1890 en sus de l'enchère

Acte de vente pardevant Jos D. Taylor, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.
23 mars—23 30—6 13 20 26 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double No 314 rue Magazine,

Ayant deux vastes terrains.

E. H. Sterry vs J. C. Howard.

Vente pour effectuer un partage.

A crédit à longue échéance.

PAR W. I. HODGSON & FILS. W. I. Hodgson, Encanteur,— Bureau, No 13 rue Carondelet,—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, premier district de cette ville en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B. Dossier No 17,127, dans l'affaire d'Ephraim H. Sterry vs Joseph C. Howard, jugement rendu et signé le 11 février 1890, ensuite conformément à deux ordres homologuant la recommandation de deux réunions de familles tenues pardevant N. S. Triste, notaire, et datées respectivement du 5 février 1890 et du 21 mars 1890 par le même juge à l'encan il sera vendu—

Un certain parcelle de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville carré d'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Clio et Erato désignée par le No 9 du carré d'îlet No 139, laquelle mesure 60 pieds français ou 63 pieds 11 pouces et 4 lignes, mesure américaine, de façade rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds français ou 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, mesure américaine, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois portant le No 314 rue Magazine ayant 4 chambres et une cuisine de chaque côté, cit rne et hydrant; et une bâtisse en bois à un étage sur la façade du terrain à côté et les bâtisses; aussi une bâtisse en bois à deux étages ayant 4 chambres à l'arrière du terrain. Le tout conforme au plan qui peut être vu au lieu de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit. 7 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité. Le solde du crédit devra être divisé en coupons à la convenance des parties intéressées, de même que l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1890 en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent sur les lieux.

L'acte de vente pardevant N. B. Triste, notaire, aux frais de l'acquéreur.
23 mars—23 30—avril 6, 13, 20, 26

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple rue St-Antoine, troisième district.

A l'encan pour du comptant—Succession de Anna Smith, épouse décédée de R. Mascaro.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 11,392.

PAR A. BRIGNONI, encanteur—Bureau 38 rue Royale—SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, et signé le 10 mars 1890 il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville carré d'îlet borné par les rues Morales, Urquhart, St Antoine et Bagatelle, et mesurant trente pieds de façade rue St Antoine, sur soixante pieds de profondeur, mesure américaine, et faisant partie du terrain primitif 347 du carré No 32 sur un plan de Jos Pilié, voyer de la ville, le 14 sept. 1909, et déposé en l'étude de F. de Armas ancien notaire Les améliorations comprennent un cottage simple ayant trois chambres, office, cuisine, galerie latérale, citerne, cabinet d'aisances, etc.

Conditions—Comptant; dix pour cent, déposé sur les lieux pour rendre certaine la vente. Les taxes de l'année courante 1890 payables par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication.

L'acte de vente pardevant Jno. E. Legier, notaire aux frais de l'acquéreur.
18 mars—18 19 22 29 avril 5 12 19

PAR STEPHEN J. DERBES.

Succession de Jessie Noble.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 29,165.

PAR STEPHEN J. DERBES, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale. Il sera vendu, SAMEDI 19 avril 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la cour ci-dessus décrite—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de cette ville, connu comme Alger, dans l'îlet borné par les rues Hancok, Bragier, Laurence et Franklin, et mesurant ensemble sur un pied américain, 220 pieds de face à la rue Hancock, 180 pieds de face à la rue Laurence, et 100 pieds de face à la rue Franklin, le tout plus ou moins plus amplement décrit sur un plan d'Edgard Pilié en date du 12 mars 1890, maintenant à la Bourse.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1890, et un dépôt de 10 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant T. A. Bakewell, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 mars—16 avril

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison désirable.

Succession de Christian Winter.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 19,011.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD, W. C. H. ROBINSON, encanteur bureau 164 rue de la Commune—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74, rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un arrêt de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Honorable Albert Voorhies juge de la Cour Division E, actuellement en congé, arrêt daté du 16 octobre 1889, la propriété ci-après décrite, savoir:

La désirable maison cottage double portant les Nos 418 et 420 rue Locust, entre l'avenue Jackson et la rue Philip carré d'îlet borné par la rue Prieur, chaque côté ayant trois chambres, cuisine, citerne propriété à distance de la rue, située dans le voisinage immédiat de l'école McDonough No 20, du marché Keller et d'une tour d'éclairage électrique capable de donner de beaux loyers Le terrain mesurant 30 pieds de façade rue Locust, sur une profondeur de 138 pieds 6 pouces et 5 lignes, d'après un plan de C. F. Zimple, daté du 30 avril 1835

Conditions Une moitié ou davantage comptant, à l'option de l'acquéreur; le reste à un an de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an à partir de la vente jusqu'à parfait paiement; billets garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, avec toutes les clauses usuelles des actes de vente. L'acquéreur paiera les taxes dues et exigibles de 1890 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire.
23 mars—23 30—5 12 19 26 avril

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un carré de terrain de batture de choix avec droit à tous les accroissements.

Un autre carré de choix rue Tchoupitoulas, contigu au premier dans le Sixième district.

Succession de Mme Elizabeth Barlow, décédée.

A crédit de longue échéance. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 17 MAI 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D, en date du 9 avril 1890. Dossier No 29,754, pour compte de la succession de Mme Elizabeth Barlow, décédée, à l'enchère public, il sera vendu:

Un carré de batture de choix.

1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et la partie du carré No C ou 66 situé dans le Sixième District de cette ville, étant borné par l'avenue Peters et les rues Léontine et Front et la rivière Mississipi, le dit morceau ou portion de terre constitue la partie supérieure ou moitié du dit carré et mesure environ 264 pieds 9 pouces et 1 ligne de façade rue Front, la même façade sur la rivière Mississipi, sur une profondeur d'environ 475 pieds de face à l'avenue Peters d'environ 185 pieds de la rue Front à la ligne des hautes eaux, et environ 475 pieds à la ligne des eaux basses, et celui la plus rapproché de la rue Léontine.

Avec le carré d'îlet ci-dessus décrit sont vendus tous les droits acquis à y allaviens ou au futur accroissement de batture qui appartiennent à la propriété.

Coin de la rue Tchoupitoulas et de l'avenue Peters.

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, étant la partie supérieure du carré No 2 ou 71, borné par l'avenue Peters les rues Léontine, Tchoupitoulas et Levée ou Tchoupitoulas et immédiatement en arrière de la dernière propriété décrite dans le paragraphe No 1 laquelle portion de terre mesure environ 250 pieds 1 pouce de façade sur la rue Levée; 289 pieds 7 pouces de façade rue Front; 289 pieds 7 pouces et 5 lignes de façade avenue Peters et environ la même façade du côté, celui le plus rapproché de la rue Léontine.

Les améliorations consistent de quelques auvents, barrières, etc. et touchent à la briqueterie longuement établie appartenant aux héritiers de G. W. Frye.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à 1 et 2 ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité, à partir du jour de la vente; les acquéreurs assumant les taxes de 1890 en sus de leurs enchères, et faisant un dépôt de 10 0/0 comptant sur les lieux

Les actes de vente pardevant Ernest Commagère à aux frais des acquéreurs.
13 avril 13 20 27—mai 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Site de choix pour y bâtir. Rue Tchoupitoulas entre Céleste et Religieuse.

Succession de S. C. Theilemann, décédé.

A crédit de longue échéance—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 17 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 10 avril 1890, dossier No 29 8 1 dans l'affaire de la succession de S C. Theilemann, décédé, à l'encan il sera vendu—

Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas Nuns Religieuse et Céleste, désigné par le No 41 qui mesure en pied américain environ 27 pieds 3 pouces et 5 lignes de façade rue Tchoupitoulas sur une profondeur d'environ 127 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans en billets de 6 0/0 intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant, en outre, les taxes de 1890 et devra faire un dépôt comptant de 10 0/0 sur les lieux.

L'acte de vente pardevant Jno Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 avril 13 20 27—mai 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux maisons de résidence en briques à deux étages, couvertes en ardoises.

Nos 273 et 275 rue Poydras, entre Baronne et Franklin.

Succession de Philip McGivney et épouse.

A crédit de longue échéance, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date le 12 mars 1890 pour le compte de la succession de Philip McGivney et Anne McGivney, son épouse, tous les deux décédés. Dossiers Nos 16,683 et 28 27 consolidés, à l'enchère publique, il sera vendu—

Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, en carré d'îlet borné par les rues Nord Poydras, Baronne et Franklin, désignés par les Nos 273 et 275, lesquels se touchent et mesurent comme suit:

Le terrain No 273 mesure 19 pieds de façade rue Nord Poydras 18 pieds 7 pouces de largeur à la rue, sur une profondeur de 60 pieds 11 pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue Franklin, et 63 pieds 10 pouces du côté opposé, côté de la rue de Baronne.

Le terrain No 275 mesure 20 pieds de façade rue Nord Poydras 18 pieds 3 pouces de largeur à la rue, la même que profondeur de 62 pieds du côté de la rue Baronne et 63 pieds 9 pouces de l'autre côté, celui qui touche le terrain 27 avec l'usage en commun d'une allée en arrière du terrain 273 et contigu au terrain 275 en arrière, ladite allée ayant 4 pieds 2 pouces de largeur sur environ 30 pieds de profondeur, le tout conformément à un plan visible à la Bourse.

Les améliorations consistent en deux maisons, une maison à deux étages en briques ayant 6 chambres en voie neuve et une cuisine et 3 ou 4 chambres, salle à manger, etc., portant les numéros 273 et 275 de la rue Poydras et située près du Phare de Pilié.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit par tant 8 0/0 par an d'intérêt à partir du jour de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant le paiement des taxes de 1890 et fera un dépôt de 10 0/0 comptant sur les lieux.

Les actes de vente pardevant John Bendernagel, aux frais de l'acquéreur.
16 mars—16 23 30—avril 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une villa confortable à Lewisbourg, Louisiane, sur le lac Pontchartrain.

Succession de Alphonse E. Bignon, décédé.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 19 avril 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, en date du 10 mars 1890, Dossier No 22,373, pour le compte de la succession de A. E. Bignon, décédé, il sera vendu à l'encan:

Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le village de Lewisburg paroisse St-Tammany, en cet Etat, désignés par les numéros 11 et 12 sur un plan du dit village par Bengarel, voyer, en date du 14 mars 1854 lesquels se touchent et mesurent chacun un demi à peu près de façade sur l'avenue du lac sur une profondeur de sept arpents et cinquante pieds entre lignes parallèles et bornés en arrière par l'avenue Opal et contigus à la propriété Holloway & Seymour

Les améliorations consistent en un cottage en bois élevé ayant 6 ou 8 chambres, cuisine, office, etc., citerne et puits artésien, et est environ à un îlet de l'embarcadère du bateau à vapeur, la maison est en excellent état et est louée à J. J. Fuocher, jusqu'au 1er mai 1890 au prix de $150 par an

Conditions Comptant en passant les titres. 10 pour cent payable comptant sur les lieux et les taxes de 1890 assumées en sus du prix d'adjudication.

L'acte de vente pardevant Geo. W. Christy, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 mars—16, 23, 30 avril 6, 13, 19.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux meubles de maison, Glaces, articles d'ornements, effets mobiliers.

Succession de Mme E. B. Villars.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—LUNDI 28 avril 1890, à 11 heures du matin, sur les lieux, No 637, Laurel street, entre les rues Robert et Upperline, dans le sixième district de cette ville, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, rendu le 15 janvier 1890, et signé le 21 janvier 1890, Docket No 2 — 8, dans l'affaire de la succession d'Euphémie Blache, veuve de Paul Villars, tous deux décédés, et de Marie Villars femme de F. A. Stinco, V. S., de Nellie Villars, pour un partage, et aussi en vertu d'un autre ordre de la même honorable Cour, dans la même affaire, en date du 11 février 1890, dans l'intérêt de Nellie Villars, interdite, il sera vendu à l'encan—

Un lot de meubles de maison et d'effets mobiliers, conformément à l'inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.
17 avril—17 20 25 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux meubles de maison, machine à coudre, vaisselle, ornements, stove, ustensiles et effets mobiliers.

Succession de Mme Elizabeth Barlow.

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson Encanteur,— Bureau No 13 rue Carondelet. —JEUDI, 24 avril 1890 à 11 heures A. M., au local No 690 rue Annonciation entre Sixième et Septième Quatrième District de cette ville en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 9 avril 1890 dossier No 29 754 pour le compte de la succession de Mme Elizabeth Barlow, décédée, il sera vendu à l'encan—

Un lot de meubles de maison et effets mobiliers, d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
15 avril—15 20 23 à date.

L'Abeille de ... SAMEDI. Ventes de P... TAXES ... FEUI ... No 10. Poste ... EDOUA...